

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

L'ESPRIT *d'agglo*

Le magazine d'information

AUTOMNE 2020 - n°01



Le nouvel
exécutif de
l'Agglomération

PREMIER PLAN

Vos nouveaux élus
AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

agglo-saintes.fr

GRAND ANGLE

Testez le vélo électrique
avec Bicy's

ENTRETIEN

Bruno Drapron
et Eric Pannaud

EN RAFALE

Les 36 Maires
de l'Agglomération

Édito



BRUNO DRAPRON

Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

RASSEMBLER ET AGIR

Après les élections municipales de mars à juin 2020, les 64 conseillers communautaires représentant les 36 communes de notre territoire se sont réunis le 16 juillet dernier pour désigner le nouveau Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes et les membres de l'exécutif. Cette nouvelle équipe d'élus a choisi de me faire confiance pour présider l'intercommunalité durant les six prochaines années. À mes côtés, une équipe de femmes et d'hommes représentatifs du territoire, engagés et disponibles : Eric Pannaud, 1^{er} Vice-Président, Maire de Chaniers, ainsi que douze Vice-Présidents et quatre Conseillers communautaires délégués.

C'est dans un état d'esprit de rassemblement et de concertation, de confiance et de proximité que nous assurerons les compétences gérées par notre intercommunalité. Quatre axes prioritaires se dessinent :

- L'attractivité et le développement économique,
- L'action en faveur de l'apprentissage et de la réussite de nos enfants dans les écoles,
- Les transitions énergétiques et environnementales,
- La solidarité territoriale, en nous plaçant aux côtés des communes et de ses habitants.

Je suis convaincu que les atouts de notre Communauté d'Agglomération sont considérables. Il est indispensable de devoir assumer pleinement la vocation d'être un acteur central dans le développement de notre territoire, autant dans la construction de l'avenir que dans le quotidien des habitants.

La feuille de route est chargée et le contexte délicat : vous pouvez compter sur la détermination des élus pour y faire face, avec sérieux et volonté.

Soyez assurés que la Communauté d'Agglomération de Saintes restera à vos côtés, au quotidien.



04



PANORAMIQUE

Un nouveau siège pour accueillir le public

06



GRAND ANGLE

Testez les Bicy's !

10



PREMIER PLAN

Vos nouveaux élus au conseil communautaire

SOMMAIRE

16



ENTRETIEN

Bruno Drapron, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, et Eric Pannaud, 1^{er} Vice-Président



18

ZOOM

À la rencontre des entreprises locales

L'ESPRIT D'AGGLO N°01 AUTOMNE 2020

Directeur de publication : Bruno Drapron

Comité de rédaction : Bruno Drapron, Mathieu Rouault, Frédéric Laleu, France-Alexya Malle, Pauline David, Maud Parnaudeau (p.6, 7, 21)

Editeur : Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes. Tel : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : INSTANT URBAIN

Impression : Imprimerie Vincent, sur papier certifié PEFC 100%

Crédits photographiques : Laurent Jahier (p.1, 10, 16), Marion Bertin (p. 2, 12, 13), Gauthier Genet (p. 9), Ville de Saintes (p.12, 13), Mathieu Vouzelaud (p.4, 7), Erequasol (p.21), CDA Saintes

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépot légal : Octobre 2020

www.agglo-saintes.fr

POINT DE VUE

Les vélos de courte durée



19



20

EN RAFALE

Les 36 Maires de l'Agglomération





La grande transformation



UN NOUVEAU SIÈGE POUR :

- Améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des agents
- Quitter des locaux devenus vétustes et non accessibles
- Investir un bâtiment acquis à l'euro symbolique
- Réhabiliter un espace en coeur de ville

CHIFFRES CLÉS

2 500 M²

de bureaux

1 500 M²

d'espace de stockage

90

places de parking disponibles pour les usagers (contre 40 aujourd'hui)

Le chantier du futur siège de l'Agglomération, situé boulevard Guillet Maillet à Saintes, a commencé. Acquis pour l'euro symbolique, le bâtiment se transforme chaque jour un peu plus sous l'effet des travaux réalisés par des entreprises essentiellement locales. Une fois mis à nu et réaménagés, les locaux accueilleront près d'une centaine d'actifs.

MOBILITÉS

Passez au vélo électrique avec Bicy's !

Depuis le 15 septembre, l'Agglomération et Buss proposent des vélos électriques en location. Baptisé "Bicy's", ce nouveau service permet de tester ce mode de déplacement... pour l'adopter ensuite !

Un, trois ou six mois pour découvrir les joies du vélo à assistance électrique : c'est ce que vous propose l'Agglomération avec son nouveau service de location de vélo à assistance électrique (VAE) moyenne et longue durée "Bicy's". « Nous permettons à tous les habitants du territoire de tester les VAE pour qu'ils aient ensuite envie de s'en acheter un. Notre objectif est de les inciter à changer leurs habitudes de déplacement », explique Philippe Delhoume, Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités. En parallèle, des projets de développement du réseau de pistes cyclables sont en cours.

TARIFS ATTRACTIFS

Côté budget, c'est 35 euros pour un mois, 75 euros pour trois mois (60 euros pour les abonnés BUSS) et 130 euros pour six mois (100 euros pour les abonnés BUSS) pour disposer d'un vélo. La location ne peut être renouvelée au-delà de six mois. En revanche, la moitié du prix peut être prise en charge par l'employeur si le vélo est utilisé pour des déplacements domicile-travail. Trente-cinq vélos sont proposés dans un premier temps. « Avant la fin de l'année, un bilan sera fait pour déterminer si on élargit la flotte », précise Philippe Delhoume.

RÉSERVEZ EN QUELQUES CLICS

La réservation s'effectue en ligne sur www.bicy's.fr, tout comme le paiement et le suivi de son contrat. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois sont demandés. Il est né-

Mon Bicy's et moi
C'est tous les matins !



cessaire d'habiter sur le territoire pour bénéficier du dispositif et d'avoir plus de 18 ans pour faire les démarches. La mise à disposition s'effectue en fonction des disponibilités. Conçus et produits par la société Arcade Cycles, basée à La Roche-sur-Yon, les vélos sont fournis avec un antivol et un chargeur. Ils sont à retirer à la boutique Buss, Cours National à Saintes.

 **Plus d'infos sur bicy's.fr**

« OBJECTIF : INCITER LES HABITANTS À CHANGER LEURS HABITUDES DE DÉPLACEMENT »

Philippe Delhoume, Vice-Président transports et mobilités

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agriculteurs : diagnostiquez votre tracteur

Vous êtes agriculteur sur le territoire ? L'Agglo et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime vous proposent d'évaluer la puissance et la consommation de votre tracteur au travers de l'opération "Banc d'Essai Moteur". Sur un prix global de 139€, vous bénéficiez d'une réduction de 89€ par tracteur testé grâce à l'aide de l'Agglomération ! Seuls 50€ restent à votre charge. Des journées de bancs d'essais auront lieu à l'automne 2020.

Pour réserver une place, contactez la Chambre d'Agriculture au
05 46 32 66 79
06 32 89 41 70



En bref...

Nouveaux horaires pour la ludothèque

Lieu de culture et d'échanges accessible à tous, la ludothèque est ouverte en période scolaire :

- le mardi de 16h30 à 18h,
- le mercredi de 14h à 18h,
- le vendredi de 16h30 à 18h,
- le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Deuxième édition du Défi Citoyen Climat

EN 2019
40 PARTICIPANTS
QUI ONT RÉDUIT DE :

- **9,5%** LEURS FACTURES D'ÉNERGIE
- **21%** LE POIDS DE LEURS DÉCHETS



Forte du succès de la 1^{ère} édition, la Communauté d'Agglomération de Saintes relance pour la 2^{ème} année consécutive son "Défi Citoyen Climat". Objectif : vous permettre de réduire votre consommation d'énergie de 8%, d'eau de 10% et votre volume de déchets de 10%.

Le principe est simple : vous constituez une équipe de 5 ou 6 familles, vous bénéficiez gratuitement de conseils pratiques pour faire des économies et vous relevez le challenge du 4 janvier au 30 avril. Pendant 4 mois, chaque foyer enregistre ses relevés d'énergie, d'eau et ses pesées de déchets sur une plateforme dédiée.

Plusieurs événements vous sont proposés pendant le défi pour vous permettre de rencontrer les autres familles, d'échanger sur vos expériences et d'atteindre vos objectifs. Au programme : la visite d'un centre de tri, des ateliers anti-gaspillage ou de fabrication de produits ménagers, la visite d'un chantier d'éco-construction...

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous avant le 25 novembre sur <https://defis-declics.org/fr/rechercher-mes-defis/> et participez à la réunion de lancement le 25 novembre à 18h au Hall Mendès France, Cours Charles de Gaulle à Saintes.

ÉCONOMIE

Covid-19 : nouveau coup de pouce pour les entreprises



Les restaurateurs peuvent bénéficier de l'aide (ici le restaurant Chez les filles à Saintes)

Fin juillet, les élus de l'Agglomération se sont engagés pour un dégrèvement exceptionnel de deux tiers de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour l'année 2020 au profit des entreprises des secteurs touristique, culturel et sportif. La CFE est le principal impôt local payé par les acteurs économiques et l'objectif est d'amortir les effets de la Covid-19 sur leur chiffre d'affaires.

L'Agglomération de Saintes a choisi de mettre en œuvre cette mesure. Ce dispositif s'inscrit dans le prolongement des aides à l'économie locale déjà engagées depuis le début de crise sanitaire. La Communauté d'Agglomération a ainsi annulé le paiement de la redevance sur les ordures ménagères pour les professionnels fermés pendant le confinement. Elle a également reporté le paiement des loyers des entreprises qui occupent son hôtel d'entreprises et le reversement de la taxe de séjour due par les hébergeurs. Un fonds de soutien exceptionnel aux entreprises a par ailleurs été constitué et une subvention de 100 000 € a été accordée à l'office de tourisme.

L'ensemble de ces mesures représente 500 000 € d'aides, auxquelles s'ajoutent 94 000 € pour le dégrèvement de la CFE.

📞 **Infos et renseignements :**
f.vorano@agglo-saintes.fr
ou sur agglo-saintes.fr



Yannick Sabelle, gérant de Heliscoop

ECONOMIE

Aux côtés des acteurs de l'ESS

Le conseil communautaire a voté le 22 septembre une aide de 10 000 € pour soutenir Heliscoop dans son projet de création d'un magasin test. Les élus ont également validé le soutien à l'Ulsie pour le recrutement d'un chargé de mission qui œuvre pour le développement de l'économie circulaire sur le territoire.

TOURISME

La Saintonge amortit le choc Covid

S'il s'agit forcément d'une saison touristique particulière en raison de la crise sanitaire qui a frappé la France au printemps, il n'en demeure pas moins que la Saintonge est parvenue à limiter le choc de la Covid-19 sur l'activité estivale. Certes, les chiffres de fréquentation sont en baisse avec 10 000 visiteurs en juillet et 15 000 en août à l'office de tourisme (contre 15 000 et 22 000 l'année dernière) mais « beaucoup de touristes ont été

hébergés dans le cercle familial, échappant dès lors aux comptages » explique Alexandre Grenot, Président de l'office de tourisme. Les hôtels ont davantage souffert, la clientèle se tournant vers d'autres formes d'hébergement. Les restaurants sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Anne Châtel, Présidente du Cercle des hôteliers, qualifie ainsi la saison de « plutôt satisfaisante ». Grâce à la clientèle locale et régionale, de

bonnes surprises ont aussi marqué l'été. « Par exemple, la Gabarre "Ville de Saintes" a enregistré une fréquentation de 1600 passagers avec un taux de remplissage de 93 % contre 53 % en 2019. Et par rapport à l'an passé nous avons multiplié par deux le nombre de touristes inscrits aux visites de l'amphithéâtre et de la ville » conclut Alexandre Grenot.

En bref...

Des déchèteries pour tous

Pour mémoire, les 5 déchèteries de l'Agglomération vous sont accessibles, quel que soit votre lieu de résidence, à condition que vous soyez muni du macaron fourni par la CDA de Saintes :

- Déchèterie Nord, rue de Taillebourg à Saintes
- Déchèterie Ouest, ZAC des Coteaux, impasse du Champ de Tir à Saintes
- Déchèterie de Corme-Royal, rue du Fief du Moulin à Corme-Royal
- Déchèterie de Chaniers, 69 chemin des Prises à Chaniers
- Déchèterie de Burie, Zone industrielle, rue du Parc à Burie

📍 Retrouvez toutes les infos sur les déchèteries sur agglo-saintes.fr

MOBILITÉ

Participez aux ateliers sur le schéma cyclable !



547

réponses à l'enquête vélo

30

contributions sur la carte interactive

Dans le prolongement de l'enquête vélo lancée en juillet par l'Agglomération pour mieux comprendre vos conditions de déplacements en deux roues, la CDA de Saintes vous propose de participer à des ateliers de concertation sur la mobilité vélo.

Cet événement, organisé en novembre, se déroulera en deux phases : une présentation des résultats de l'enquête en ligne par le cabinet Iter, spécialiste de la mobilité, et un temps de travail en groupe. Vous aurez la possibilité de faire

part de votre expérience d'usager et de donner votre avis sur les aménagements à effectuer pour améliorer la pratique du vélo dans l'agglomération.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable entrepris par l'Agglo en janvier 2020.

📍 Vous êtes intéressé(e)s pour participer aux ateliers ? Contactez Pauline Seguin, chargée de mission mobilité au 07 86 71 64 62

Ferroviaire : circulation perturbée entre Saintes et Bordeaux

Du 31 août au 29 novembre, des travaux sont menés entre Saintes et Saint-Mariens et entre Saintes et Cognac. Objectif : pérenniser les lignes et supprimer les limitations de vitesse sur la voie. Le fonctionnement des trains s'en trouve très perturbé.



12,7 km de ballast sont remplacés entre Saintes et Saint-Mariens

Les travaux de régénération des voies ferrées entre Saintes et Saint-Mariens, au sud de Bordeaux, et entre Saintes et Cognac ont commencé cet été. Financés par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et SNCF Réseau, ils visent à éviter que les tronçons ne se dégradent davantage et entraînent de nouvelles limitations de vitesse. Il faut en effet aujourd'hui plus d'heure et demie pour relier Saintes à la métropole, en raison d'une ligne détériorée qui oblige régulièrement les trains à rouler à 40km/h !

DES CARS À LA PLACE DES TRAINS

Pendant toute la durée du chantier, la circulation des trains est suspendue. Des cars de substitution sont mis en place entre Saintes et Saint-Mariens (ligne 15) et entre Saintes et Cognac (ligne 16). Les passages à niveau situés sur l'ensemble du tracé seront fermés temporairement au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Leurs dates de fermeture sont communiquées par la SNCF et des déviations routières sont créées. L'entreprise rappelle à cet égard la nécessité de respecter la signalisation temporaire installée aux abords

des voies ferrées. Les lignes devraient retrouver un fonctionnement normal à partir du 31 novembre. Les bases travaux sont installées à Saintes.

D'AUTRES TRAVAUX DÉBUT 2021... ET EN 2024

Des travaux de modernisation sont également planifiés durant le premier semestre 2021 entre Saintes et Angoulême. Ils nécessiteront une fermeture de la ligne. Le plan de transport adapté pendant cette période sera accessible via les supports "Infos voyageurs" de la SNCF. En parallèle, des études sont en cours pour définir la seconde phase de travaux entre Beillant et Saint-Mariens, programmée pour 2024. Bruno Drapron, Président de la Communauté d'Agglomération, a écrit au Président de la Région pour demander que ces études « ne visent pas seulement à empêcher de nouvelles dégradations de la section mais prévoient déjà de faire passer le temps de parcours entre Saintes et la métropole à moins d'1h ».

30 MILLIONS D'EUROS SONT INVESTIS SUR LA LIGNE SAINTES / BORDEAUX

Toute l'info sur les travaux et le service de substitution sur :

- ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
- **Allo TER : 0 800 872 872***
- **Twitter : @TERNouvelleAQ**

*Appel gratuit

Vos nouveaux élus AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Le nouveau conseil communautaire de l'Agglomération compte désormais 64 élus représentant les 36 communes du territoire. Ensemble elles unissent leurs moyens pour offrir services et projets aux habitants du territoire.



Séance du Conseil Communautaire le 30 juillet 2020.

Depuis 2014, les conseillers de l'agglomération sont élus au suffrage universel. A l'abri de l'isolement, les citoyens les désignent grâce à un bulletin à double liste qui permet de "flécher" le scrutin. Cette disposition visant à renforcer la démocratie locale s'est de nouveau appliquée en 2020, dans le cadre d'une élection singulière dont le calendrier a été bousculé par l'apparition de la Covid-19.

UNE ÉLECTION MARQUÉE PAR LA COVID-19

Après un premier tour organisé le 23 mars, 6000 communes françaises ont dû attendre le 28 juin pour connaître le nouveau visage de leur conseil municipal. Pendant le confinement lié à la crise sanitaire, mairies et communauté ont fonctionné de manière hybride, s'appuyant à la fois sur les anciens élus et informant celles et ceux déjà sortis des urnes. A l'issue de ces trois mois inédits, l'installation des nouveaux conseils municipaux et communautaires devenait réalité.

Les nouveaux élus de l'Agglomération de Saintes ont officiellement été installés dans leurs fonctions le 16 juillet dernier. Bruno Drapron, Maire de Saintes, a été désigné Président, aux côtés de 13 Vice-Présidents et de 4 conseillers

délégués. Ensemble, ils constituent le bureau de l'agglomération, c'est-à-dire la cellule exécutive chargée de gérer les affaires courantes.

DES DÉCISIONS COLLECTIVES

Le conseil communautaire compte 64 sièges, répartis en fonction de la population de chaque commune. C'est 6 sièges de moins que lors de la précédente mandature, la réforme territoriale ayant contraint les collectivités à réduire le nombre de conseillers. La moitié du conseil a été renouvelé et, pour un tiers des nouveaux entrants, il s'agit de leur premier mandat.

Lors de sa prise de parole après son élection à la tête de l'Agglomération, Bruno Drapron a placé son mandat sous le signe "de l'écoute, du dialogue et de la cohésion de groupe avec toutes les communes". Il veut à ce titre « renforcer le rôle et la place de la conférence des Maires de façon à ce que les décisions soient anticipées, transparentes et collectives ». Soulignant l'intérêt pour le territoire du Ferrocampus® dans son discours, le nouveau président a également gardé en direct le suivi des affaires économiques pour « participer activement au développement de l'économie sur le territoire ».



Focus sur...

La Communauté d'Agglomération de Saintes

36

communes

64

conseillers communautaires

62 000

habitants



Les élus communautaires

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT



Bruno DRAPRON
Economie
Maire de Saintes

LES VICE-PRÉSIDENTS



Eric PANNAUD
Education, Enfance, Ferrocampus et Campus connecté
Maire de Chaniers



Francis GRELLIER
Bâtiments communautaires et travaux
Maire de Fontcouverte



Marie-Line CHEMINAIDE
Ressources humaines et dialogue social
Adjointe au Maire de Saintes



Frédéric ROUAN
Projet de territoire, attractivité et aménagement du territoire
Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Véronique ABELIN-DRAPRON
Politique de la ville et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Conseillère municipale à Saintes



Alexandre GRENOT
Tourisme, itinéraires de randonnées, véloroutes, voies vertes, équipements culturels et sportifs, gestion du fleuve
Maire de Les Gonds



Fabrice BARUSSEAU
Eau, assainissement, transition écologique, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, cadre de vie, transition numérique
Maire de Villars-les-Bois



Véronique CAMBON
Petite enfance, politique jeunesse communautaire
Conseillère municipale à Saintes



Pierre-Henri JALLAIS
Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, chantiers d'insertion
Maire de La Chapelle-des-Pots



Caroline AUDOUIN
Contrat Local de Santé
Conseillère municipale à Saintes



Jérôme GARDELLE
Politique des déchets
Maire de La Jard



Jean-Luc MARCHAIS
PLUi, suivi de l'instruction du droit des sols
Maire de Bussac-sur-Charente



Philippe CALLAUD
Finances
Adjoint au Maire de Saintes



Pascal GILLARD
Insertion professionnelle et sociale, Convention Territoriale Globale, gens du voyage
Maire d'Ecoveux



Alain MARGAT
Animation du territoire, relations avec les élus
Maire de Corme-Royal



Philippe DELHOUME
Transports et mobilité
Maire de Pessines



Evelyne PARISI
Habitat
Adjointe au Maire de Saintes



Gérard PERRIN
Maire de Burie



Jean-Luc FOURRÉ
Adjoint au Maire de Chaniers



Annie GRELET
Adjointe au Maire de Chaniers



Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU
Adjointe au Maire de Chérac



Jean-Michel ROUGER
Maire de Chermignac



Jean-Claude DURRAT-SPRINGER
Maire de Colombiers



Eric BIGOT
Maire de Courcoury



Gaby TOUZINAUD
Maire de Dompierre-sur-Charente



Bernard CHAIGNEAU
Maire d'Ecurat



Claudine BRUNETEAU
Adjointe au Maire de Fontcouverte



Daniel DE MINIAC
Maire de la Clisse



Stéphane TAILLASSON
Maire de Le Douhet



Sylvie CHURLAUD
Maire de Le Seure



Jacki RAGONNEAU
Maire de Luchat



Agnès POTTIER
Maire de Migron



Philippe ROUET
Adjoint au Maire de Montils



Pierre TUAL
Maire de Pisany



Raymond MOHSEN
Maire de Préguillac



David MUSSEAU
Maire de Rouffiac



Bernard COMBEAU
Maire de Saint-Bris-des-Bois



Mireille ANDRÉ
Maire de Saint-Césaire



Thierry BARON
Adjoint au Maire de Saintes



Ammar BERDAÏ
Adjoint au Maire de Saintes



Philippe CREACHCADEC
Adjoint au Maire de Saintes



Laurent DAVIET
Conseiller municipal à Saintes



Charles DELCROIX
Conseiller municipal à Saintes



Dominique DEREN
Adjointe au Maire de Saintes



François EHLINGER
Conseiller municipal à Saintes



Joël TERRIEN
Adjoint au Maire de Saintes



Véronique TORCHUT
Adjointe au Maire de Saintes



Charlotte TOUSSAINT
Adjointe au Maire de Saintes



Renée BENCHIMOL LAURIBE
Conseillère municipale à Saintes



Pierre DIETZ
Conseiller municipal à Saintes



Pierre MAUDOUX
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Philippe MACHON
Conseiller municipal à Saintes



Jean-Pierre ROUDIER
Conseiller municipal à Saintes



Céline VIOLLET
Conseillère municipale à Saintes



Rémy CATROU
Conseiller municipal à Saintes



Florence BETIZEAU
Conseillère municipale à Saintes



Amanda LESPINASSE
Adjointe au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Jean-Marc AUDOUIN
Maire de Saint-Sauvant



Pierre HERVÉ
Maire de Saint-Sever-de-Saintonge



Michel ROUX
Maire de Saint-Vaize



Patrick PAYET
Adjoint au Maire de Thénac



Eliane TRAIN
Adjointe au Maire de Varzay



Françoise LIBOUREL
Maire de Vénérand

Les compétences de l'Agglomération

Au 1^{er} octobre 2020, voici les principaux champs de compétences dans lesquels l'Agglomération intervient au service des habitants et du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Les aides aux entreprises
- L'accompagnement des porteurs de projet et la recherche de terrains pour les entreprises
- Le soutien aux activités commerciales communautaires
- La gestion et l'entretien des zones d'activités communautaires
- Le soutien au Pôle Innovation

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- Le service public d'assainissement
- La gestion des eaux pluviales urbaines

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Les piscines : Aquarelle, piscines Starzinsky et de Saint-Césaire

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- L'aménagement des zones d'activités
- L'instruction des documents d'urbanisme pour les communes

LA POLITIQUE DES DÉCHETS

- La collecte en porte-à-porte et les déchèteries
- Le traitement des déchets

LES MILIEUX NATURELS, LA BIODIVERSITÉ, LES RANDONNÉES

- La participation aux politiques de régulation des rivières et milieux
- La participation à l'aménagement de la Flow Vélo®
- Le soutien à la création de sentiers communaux

L'HABITAT

- Le Programme Local de l'Habitat
- Les aides à la rénovation de l'habitat et aux primo-accédants
- Le soutien à la construction du logement social

LE TOURISME

- L'élaboration avec l'office de tourisme d'une stratégie de développement touristique
- Le projet des aqueducs gallo-romains

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ÉNERGIE

- Les actions conduites dans le cadre du Programme "Territoire à Energie Positive"
- Le conseil aux communes
- La lutte contre la précarité énergétique

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

- L'organisation des grands principes de transport sur le territoire
- Le réseau Buss
- La mobilité durable : service de location de vélos "Bicy's", Rézo Pouce, C ma Bulle...

L'ÉDUCATION, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

- La gestion des crèches
- Le fonctionnement des écoles, accueils périscolaires et accueils de loisirs
- La restauration scolaire

LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Les actions en faveur du quartier prioritaire "Boiffiers-Bellevue"
- Le Programme de Réussite Educative
- L'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ

- L'animation du Contrat Local de Santé
- Le soutien aux acteurs et politiques de l'insertion

L'agglo, comment ça marche ?

● **Le conseil communautaire** est l'organe de décision de l'agglomération qui vote les projets et les budgets. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour délibérer en séance publique.

● **Le Président** est le chef de l'exécutif. Il impulse la stratégie de l'agglomération, prépare et exécute les décisions du conseil communautaire. Il délègue une partie de ses fonctions à ses Vice-Présidents.

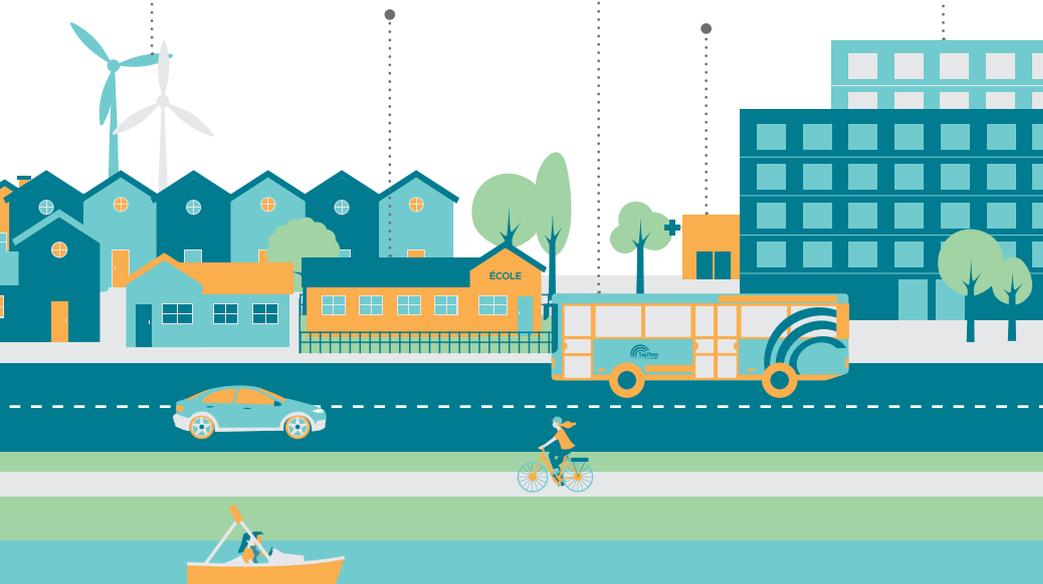
● **Le bureau communautaire** est composé du Président, des Vice-Présidents et des conseillers délégués. Il gère les affaires courantes et examine les dossiers soumis au conseil communautaire.

● **Les commissions** sont composées de conseillers communautaires et municipaux. Elles formulent des avis sur les projets de l'Agglomération.

● **La conférence des Maires** réunit le Président de la Communauté et les Maires des 36 communes du territoire. C'est une instance de dialogue qui se tient tous les mois.

● **Les services de l'agglomération** sont composés de 560 agents (dont le personnel des écoles). Ils mettent en application les décisions des élus communautaires.

● **Les instances de concertation.** L'Agglomération s'appuie enfin sur des instances composées notamment de citoyens, telles que la Commission Consultative des Services Publics Locaux ou le Conseil de Développement.



Bruno Drapron
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

Eric Pannaud
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINTES

"L'esprit d'équipe"

Bruno Drapron et Eric Pannaud ont respectivement été élus le 16 juillet dernier Président et premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes. Ils plaident en faveur d'un travail collégial et placent le mandat qui s'ouvre sous le signe du collectif. Entretien croisé.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Bruno Drapron : Je l'appréhende avec enthousiasme et ambition. En agglomération plus qu'ailleurs, il faut avoir l'esprit d'équipe. Ce qui est vrai pour le sport l'est aussi pour le travail que nous devons conduire ensemble. Concertation, transparence, clarté seront notre façon d'agir.

Eric Pannaud : Les relations entre la Ville de Saintes et l'Agglomération sont saines et équilibrées. Nous pouvons ainsi nous concentrer totalement sur les actions et les projets au service du territoire et de ses habitants.

Quelles en sont les priorités selon vous ?

BD : Il y a un défi majeur : celui de développer notre agglomération. Nos priorités seront d'agir pour l'économie et le tourisme, le développement durable et d'améliorer notre cadre de vie. Derrière le cadre de vie, je pense notamment à la gestion des déchets, à la gestion de l'eau, à la rénovation du patrimoine bâti, à l'animation touristique, au soutien aux associations...

EP : Ce n'est pas un hasard si notre binôme fonctionne bien avec Bruno Drapron. Je rejoins ses propos : la reprise économique doit être une de nos priorités puisque nous continuons à être soumis aux effets de la crise sanitaire. Pour contribuer à cette reprise, un travail important sera conduit sur les leviers de l'attractivité de notre territoire.

« Economie, développement durable et amélioration du cadre de vie : les axes majeurs du mandat »

Et pour le développement durable et l'économie ?

BD : Le développement durable est un enjeu sociétal. Dans ce domaine, nous pouvons tous faire mieux de façon à ce que nos actions aient le moins d'impact possible sur notre environnement et les générations futures. Quant au développement économique, il est primordial. Nous devons agir pour favoriser la reprise.

C'est la raison pour laquelle vous souhaitez créer une agence de l'attractivité ?

BD : Il est indispensable de montrer que notre territoire est attractif. Cette agence devra être proche des chefs d'entreprises, capable de les recevoir et de leur proposer une palette d'outils facilitant leur installation. Idéalement, elle pourrait adopter le statut associatif pour agréger d'autres partenaires. Et je recevrai personnellement en tant que président tous les investisseurs extérieurs qui souhaiteront s'installer sur l'agglomération.

Les Vice-Présidents vont pouvoir s'appuyer sur des conseillers délégués. Quel sera leur rôle ?

BD : Les domaines d'intervention de l'agglomération sont variés. Ils ont en plus tendance à s'élargir sous l'effet des dispositions législatives récentes. Les délégations des Vice-Présidents sont à cette image. Il m'a donc semblé utile de confier des missions précises à des conseillers délégués pour appuyer les Vice-Présidents. En fonction de l'évolution de notre intercommunalité, d'autres délégations seront peut-être créées. Notre agglomération doit s'adapter au rythme de ses projets.

On note dans les délégations une délégation dédiée au Ferrocampus®, confiée à Eric Pannaud...

EP : Ce projet constitue une chance extraordinaire pour notre territoire. La Région Nouvelle-Aquitaine présidée par Alain Rousset a choisi Saintes pour accueillir ce qui sera demain un campus dédié aux métiers et aux technologies du ferroviaire. Des étudiants mais aussi des entreprises spécialisées vont accompa-

gner cette implantation. C'est tout un écosystème autour du ferroviaire qui va naître, contribuant à la relance économique de notre bassin de vie.

BD : J'ai volontairement souhaité créer cette délégation. Ce qui était pendant longtemps resté au stade de l'idée est désormais un projet qui prend forme. Notre agglomération va se mobiliser aux côtés de la Région pour contribuer à la concrétisation du Ferrocampus® et prendre sa place dans son développement.

A la rentrée 2020, les écoles de l'agglomération ont accueilli 166 élèves de moins qu'en 2019. Eric Pannaud, l'éducation fait partie de vos délégations. Quelle est votre réaction ?

EP : Ces chiffres sont conformes à nos prévisions et les prochaines années risquent malheureusement de confirmer cette tendance. C'est une fois de plus la preuve que le travail engagé pour penser l'école à l'échelle de l'agglomération et définir une carte scolaire intercommunale est nécessaire. Sinon, nous n'aurons plus d'écoles à termes dans nos petites communes.

Un point également sur cette rentrée si particulière dans ce contexte de reprise de la Covid-19. Quelle est la situation au moment où nous parlons ?

EP : Nous sommes très vigilants sur le suivi des protocoles à mettre en place. Nous devons nous adapter à chaque nouvelle version proposée par l'Etat. Je veux à ce titre saluer la réactivité et le travail exemplaire de nos équipes !

L'agglomération est désormais compétente pour mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Quand sera-t-il élaboré ?

BD : Le PLUi c'est l'exemple même de la cohérence communautaire et de l'esprit d'équipe. Si chaque commune construit son équipement ou son lotissement sans tenir compte de ce qui existe chez son voisin, cela n'a pas de sens. Il faut agir de façon concertée.

« Avec le Ferrocampus®, tout un écosystème du ferroviaire va naître sur l'agglomération »

EP : C'est un peu comme pour les écoles : il faut penser l'aménagement à une échelle plus large que la seule échelle communale. En raisonnant en fonction de tous les pôles d'activités et de vie du territoire, en réfléchissant aux complémentarités, on mènera des politiques plus cohérentes.

Le conseil communautaire est désormais composé de 64 délégués avec un taux de renouvellement de 50%, que dites-vous aux nouveaux élus ?

BD : Les mandats municipal et communautaire sont des mandats de proximité. Ce ne sont pas les plus simples mais ce sont les plus exaltants. J'ai demandé aux conseillers communautaires d'être disponibles, innovants et à l'écoute des habitants. J'espère qu'ils prendront du plaisir dans leur engagement au service de la population.

EP : Ce sont les premiers ambassadeurs des actions et projets de l'agglomération. Ils ont un rôle important à jouer dans l'information des 36 communes et de nos 62 000 habitants.

Un mot pour décrire le travail commun que vous souhaitez engager ensemble ?

BD : Confiance

EP : Partage

À la rencontre des entreprises locales

Tous les mois, Bruno Drapron, Président de l'Agglomération et Maire de Saintes part à la rencontre des entreprises installées sur le territoire. La démarche a débuté par la visite de Zolux, un acteur de renommée européenne, spécialiste de l'animalerie dont le siège social est à Saintes.



Bruno Drapron entouré des dirigeants de Zolux.

Agir en faveur du développement économique, c'est d'abord comprendre les problématiques de celles et ceux qui en sont les principaux acteurs. L'objectif principal est d'échanger sur les perspectives, les projets ou les éventuelles difficultés rencontrées.

400 SALARIÉS

La première de ces visites a eu lieu à Zolux, une entreprise qui conçoit, fabrique et commercialise des produits pour l'habitat, le confort et l'hygiène des animaux domestiques. Discrète, la marque n'en est pas moins l'un des leaders sur le marché européen. Elle exporte ses produits - principalement fabriqués en France - dans près de 70 pays et emploie aujourd'hui plus de 400 salariés, dont 130 personnes au siège social situé sur la zone de l'Ormeau de Pied à Saintes. 5 entrepôts dans l'hexagone, au total 9 plateformes de distribution en Europe et 1 site de production dans la Somme complètent son outil industriel.

ENTREPRISE FAMILIALE

Malgré ce statut international, l'entreprise est restée familiale. Elle est aujourd'hui dirigée par Damien Thomas,

Guillaume Thomas et Matthieu Haurit, qui pilotent les marques et les équipes Zolux, Laboratoire Francodex et Saint Bernard. « *Oser, innover, travailler dans le respect et la confiance* » exposent les jeunes dirigeants pour définir leur activité en une phrase. L'image n'est pas galvaudée car l'aventure Zolux a commencé dans les années 30, par l'ouverture d'une simple graineterie de centre-ville à Saintes, fondée par leurs arrière-grands-parents Fernand et Madeleine. En moins d'un siècle, l'entreprise s'est développée et a élargi sa gamme de produits pour devenir un acteur incontournable de l'animalerie.

ENRACINEMENT CHARENTAIS

Autre caractéristique de la marque : son attachement aux terres charentaises et à Saintes en particulier. Un enracinement auquel Bruno Drapron a été sensible lorsque les dirigeants ont présenté un projet d'extension de leur siège social. Dans cette perspective, ce sont 40 emplois qui pourraient être créés à Saintes dans les années à venir.

LE L'ENTREPRISE EXPORTE DANS 70 PAYS

Le Pôle Innovation poursuit son développement



Initié par la Communauté d'Agglomération de Saintes et soutenu par des partenaires locaux*, le Pôle Innovation, ouvert en 2019 dans la Cité Entrepreneuriale, a inauguré son Fab'Lab le 23 septembre dernier. Baptisé le "Kube", l'espace propose aux porteurs de projets les outils nécessaires à la fabrication d'objets et de prototypes. Sur 200 m², entreprises, associations et résidents du Pôle pourront notamment y trouver des imprimantes 3D, des découpeuses laser et des machines pour le gravage. La connexion internet y est gratuite et les devis personnalisés en fonction des besoins du demandeur. Le Kube est ouvert aux visites chaque vendredi de 11h30 à 12h30.

Infos et contacts :
pole-innovation-saintes.fr

*La Communauté d'Agglomération de Saintes, principal financeur, la ville de Saintes, Cefam-Atlas, Océalia, Leclerc Sadis, le Crédit Agricole Charente-Maritime/Deux-Sèvres, SNCF Développement,

Parole d'habitant



QU'EST-CE QUE EMANCIP'ACTION ?

Éléments de réponse

Un coup de pouce financier pour permettre aux jeunes du territoire de porter des projets collectifs !

Vous avez entre 11 et 17 ans et vous relevez un défi en groupe, avec l'aide d'une association ou d'une collectivité territoriale ? Alors Emancip'action s'adresse à vous. Cet appel à projet vise à encourager la prise d'autonomie, l'épanouissement et l'engagement solidaire et citoyen des adolescents installés sur le territoire de l'Agglomération. Le dispositif, doté d'une enveloppe globale de 2000 euros, est ouvert à tous les champs d'intervention : vie locale, culture, sport, développement durable, mobilité, création artistique... Alors, laissez libre cours à votre imagination !

Pour candidater, il suffit de vérifier votre éligibilité en consultant le règlement sur www.agglo-saintes.fr et de

prendre contact avec Johann Regneault, coordinateur jeunesse de la CDA Saintes : 07 87 08 98 24 / j.regneault@agglo-saintes.fr.

Un jury, composé d'un élu, d'un professionnel et d'un jeune expérimenté, se réunira dans les 15 jours suivants le dépôt du dossier afin d'émettre un avis sur le versement d'une aide financière de 500 euros maximum. La faisabilité du projet, l'implication des jeunes, l'originalité de l'action et le sérieux de la candidature seront notamment évalués. Une fois le dossier retenu, l'aide financière octroyée et le projet mené à bien, un bilan d'opération vous sera demandé.

📍 **Plus d'infos sur :**
agglo-saintes.fr ou au 07 87 08 98 24

On a testé
pour vous !



De juin à septembre, l'Agglomération a déployé un service gratuit de location de vélos de courte durée pour faciliter les déplacements sur de petites distances sur le territoire. Florent, testeur du mois, nous fait part de son expérience.

IL A AIMÉ

La simplicité d'utilisation et la gratuité du service. N'ayant pas de vélo personnel ni d'emplacement pour en stocker, les vélos de courte durée nous ont été très utiles pendant l'été. Ma compagne et moi les avons empruntés à plusieurs reprises. Au programme : des balades d'environ 2h à la découverte de Saintes !

IL A MOINS AIMÉ

Le fait de ne pas pouvoir déposer les vélos à une station différente de celle où nous les avons loués. Par ailleurs, il fallait être vigilant sur la batterie de nos smartphones car il était impossible de mettre fin à la location sans l'application mobile.

LES VÉLOS DE COURTE DURÉE



Vous souhaitez devenir testeur
Envoyez votre candidature sur
onatestepourvous@agglo-saintes.fr
Prochain test : les Bicy's

📍 **Infos :**
agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien
→ Transports et mobilités → Rezo Pouce

AGGLOMÉRATION

Les 36 Maires de l'Agglomération

Issus des élections des 21 mars et 28 juin, les 36 Maires de l'Agglomération sont désormais installés. Retrouvez ici la carte de celles et ceux qui ont été élus.



62 000
habitants



SAINTES



FINI LA CORVÉE DU LINGE !

Au centre commercial des Boiffiers, le chantier d'insertion Erequa'Sol (ensemble pour une régie des quartiers solidaire) assure le repassage pour les particuliers et les professionnels (*) et le lavage du linge de maison pour les chambres d'hôtes et gîtes. La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 15h30 à 18h30. Deux personnes employées par l'association assurent ces prestations. Erequa'Sol a fait travailler au total 36 personnes en insertion en 2019. Elle propose également des prestations de nettoyage de bureaux, de peinture et d'entretien des espaces verts. Son activité est soutenue financièrement par l'Agglomération.

(*) 1,85 euro la chemise et 4,95 euros le kilo de linge

 Plus d'infos au
05 46 91 08 14



BUSSAC-SUR-CHARENTE



UN PARCOURS LUDIQUE POUR APPRENDRE À S'ORIENTER

En complément de l'aire de jeux pour enfants ouverte en 2019, la commune a créé un parcours d'orientation permanent dans le centre-bourg. Une vingtaine de balises, réparties autour du terrain de football et des équipements communaux, permettent de réaliser trois parcours, l'un de 400 mètres et deux autres de 500 mètres, ou de créer ses propres parcours à partir d'une carte vierge.

Les parcours et cartes, ainsi que les cartons de poinçonnage et de vérification, sont téléchargeables en ligne et mis à disposition à la mairie.

 Plus d'infos sur
bussac-sur-charente.fr
ou sur club-co17.com



BURIE / SAINT-SAUVANT



OUVERTURE DU TRONÇON VÉLO DE LA VALLÉE DU CORAN

Le premier tronçon "cheminement cyclable" de la Vallée du Coran a ouvert en septembre sur le même principe et avec le même type d'aménagements que la Flow Vélo®. Sur 11,5 km, entre Burie et Saint-Sauvant, en passant par l'Abbaye de Fontdouce, Saint-Bris-des-Bois et le Paléosite de Saint-Césaire, on peut désormais se balader à vélo ou à pied, en toute quiétude et sécurité. La suite de l'itinéraire entre Saint-Sauvant et Dompierre-sur-Charente, en longeant la Charente, ouvrira au printemps. Les aménagements, co-financés par l'Agglomération de Saintes et le Département de Charente-Maritime, couvriront au total 19 km.

 Plus d'infos sur
l'application [Loopi](#)

Chiffre clé

4 574
ENFANTS

ont fait leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires de l'Agglomération cette année.



AGGLOMÉRATION

Emballages carton et papier : direction les PAV !



Le tri des emballages et du papier a connu d'importantes évolutions ces dernières années qui ont concerné toutes les communes de l'agglomération. Après deux ans de mise en œuvre sur le territoire, votre journal fait le point sur la qualité de nos gestes de tri et leurs conséquences.

A lors qu'il y a encore quelques années, on pouvait se demander quel papier ou quel emballage était recyclable, la question ne se pose plus depuis 2017 : à la maison désormais tous les emballages et les papiers se trient ! Mais une subtilité est venue compléter en 2018 cette règle simple: la différence entre déchets "fibreux" et non "fibreux".

DIFFÉRENCIER FIBREUX ET NON FIBREUX

Les fibreux désignent non seulement les prospectus, journaux, magazines, enveloppes mais aussi les emballages en papier et carton. Or si nous avons l'habitude de jeter les premiers en Point d'Apport Volontaire avec le papier recyclable, les seconds terminent encore trop souvent dans le sac jaune avec les emballages. Pourtant, quand on y pense, l'association est logique puisque les emballages en papier et carton sont eux aussi constitués de ... papier ! Seuls les emballages en plastique, en métal et les briques alimentaires, c'est-à-dire les déchets non fibreux, doivent être déposés dans le sac jaune.

mentaires, c'est-à-dire les déchets non fibreux, doivent être déposés dans le sac jaune.

UN GESTE DE TRI UTILE, LOGIQUE ET SIMPLE

En faisant la différence, chacun fait ainsi un geste pour l'environnement et la maîtrise des coûts de traitement des déchets. Un emballage en papier ou en carton déposé en Point d'Apport Volontaire plutôt que dans le sac jaune est immédiatement recyclé et transformé en nouveau contenant. Il parcourt pour cela moins de 100 km jusqu'à une papeterie de Vendée. Un vrai circuit d'économie circulaire en local ! A l'inverse, lorsqu'il est par erreur déposé dans le sac jaune, il est reçu dans le centre de tri de Sallersur-mer pour être ensuite recyclé en France ou en Europe.

203 PAV SUR L'AGGLO

2577 tonnes de déchets non fibreux ont été collectés sur l'Agglomération en 2019 contre 2264 en 2017. Cette hausse

s'explique par la baisse des papiers collectés. En d'autres termes, nous jetons encore trop de papiers et d'emballages carton dans le sac jaune. Il existe 203 Points d'Apports Volontaires sur le territoire, qui sont autant de solutions pour déposer ses déchets fibreux. Accessibles 24h/24 et 7j/7, ils ont été positionnés par l'Agglomération sur les trajets du quotidien, dans toutes les communes et à proximité des pôles de vie et d'activité. Pour les connaître, rendez-vous sur agglomeration-saintes.fr.

Un doute sur votre geste de tri ? Installez l'application "Guide du tri"* sur votre smartphone !

*Disponible sur Google Play et l'App Store

1 TONNE DE PAPIER-CARTON RECYCLÉE, C'EST 2 TONNES DE BOIS ÉCONOMISÉES !

LES GESTES DE TRI

Les emballages ménagers



Je mets dans mon sac ou bac jaune les bouteilles et flacons en plastique, les barquettes, les boîtes en plastiques rigides, les briques alimentaires et tous les sacs et sachets, les films et tous les emballages métalliques.

Les papiers et petits cartons



Prospectus, journaux, magazines, enveloppes, emballages papier et carton

Attention !
Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries.

EMBALLAGES CARTON & PAPIER : DIRECTION LES PAV !

ÉVOLUTION DES CONSIGNES DU TRI

Juillet 2018

Évolution de la consigne de tri *fibreuse / non fibreuse* dans l'Agglomération



Évolution de la consigne

- ↗ déchets recyclés
- ↘ coût et impact sur l'environnement

BILAN CHIFFRÉ



Emballages ménagers
recyclables collectés

2017 2 264 tonnes

2019 2 577 tonnes



Papiers collectés

2017 1 743 tonnes

2019 1 518 tonnes



Les habitants trient sur le territoire mais beaucoup mettent encore le papier et les emballages cartons dans les sacs jaunes et non en PAV.

DÉCHETS FIBREUX



Prostectus, journaux, magazines, enveloppes, emballages en papier, carton...



DÉCHETS NON FIBREUX



Bouteilles et flacons plastique, barquettes, briques alimentaires, sacs et sachets, emballages métalliques...



CIRCUIT DU PAPIER



RECYCLER, TRIER = L'AFFAIRE DE TOUS



ENVIE D'AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ?

La Communauté d'Agglomération de Saintes
et ses partenaires vous accompagnent !

UN NUMÉRO UNIQUE :

05 46 95 03 66

amelioration.habitat@agglo-saintes.fr

www.agglo-saintes.fr



COMMUNE DE SAINT-BRIS-DES-BOIS
COMMUNE DE D'ECOEUX

